



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-49840>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **24-49840**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-43997

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Angers Loire Metropole (49)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24490001500011

Ville : ANGERS cedex 02

Code postal : 49020

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 49

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Raccordement au réseau de chaleur des bâtiments de la Pépinière d'entreprises Fleming 1, 3, 5 et 7

Code CPV principal - Descripteur principal : 45231112

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché ayant pour objet le Raccordement au réseau de chaleur des bâtiments de la Pépinière d'entreprises Fleming 1,3,5 et 7 Le marché n'est pas alloti en raison de l'absence de prestations distinctes. Lieu(x) d'exécution : Angers La maîtrise d'oeuvre est assurée par le groupement conjoint avec mandataire solidaire : - Bureau d'études LS INNOV - PREMIERES BASES STRUCTURES Les prix sont forfaitaires Des heures d'insertion professionnelle sont à prévoir. Le titulaire aura à traiter des données à caractère personnel dans le cadre de l'exécution du marché prévues à l'annexe RGPD du CCAP. La durée du contrat démarre à compter de sa notification et s'achève à la réception définitive (levée des réserves). Le délai d'exécution du marché de 19 semaines comprend : - la période de préparation de 3 semaines qui démarre à compter de la notification du marché valant ordre de service de démarrage de la période de préparation - le délai d'exécution des travaux de 16 semaines qui démarre à l'issue de la durée de la période de préparation par dérogation à l'article 18.1.1 du CCAG-Travaux, hors délai de garantie de parfait achèvement Les prix sont révisibles mensuellement. Une retenue de garantie de 5.0 % du montant initial du marché sera constituée. Le montant de l'avance est fixé de la façon suivante : -si son délai d'exécution est

inférieur ou égal à douze mois : 10 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché ; -si ce délai est supérieur à douze mois, l'avance est égale à 10 % d'une somme égale à douze fois le montant mentionné ci-dessus divisé par ce délai exprimé en mois.

Critères d'attribution : Prix des prestations 60 % ; Valeur technique 40 %

Section 4 - Informations rectificatives

- La date limite de remise des offres a été reportée au vendredi 17 mai 2024 à 12h30.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/04/2024